

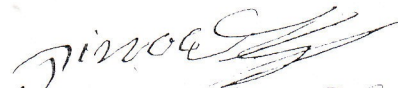

et Finardel.

Absents: M. M. Paymège, Gillet, Jourdanet  
et Larau dit Garguaille.

Ledit conseil se trouvant en majorité vote  
à l'unanimité la somme de cinquante  
francs pour indemnité accordée aux  
Instituteurs chargés du recensement.

Fait et délibéré les jours, mois et an  
qui des sus

Ont signé au registre tous les membres  
présents.

P. Buis   
Bouis  Delbos  
Roussarie

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le  
dodige Terrier, le conseil municipal de la commune  
de Lognon, réuni au lieu ordinaire de ses séances  
par les soins de Monsieur le Maire et sous sa présidence  
pour la session ordinaire de Terrier 1888.

Etait présents M. M. Mangeri-Maire, Paymège  
adjoint, Finardel adjoint, Bourie Dumleleure,  
Larau, Delbos dit Piquet, Roussarie Jean de Boubeau  
Bourie Pierre dit Mathere Jean et Jourdanet. etc. Roussarie et Vignon.

Le conseil municipal de la commune étant en  
majorité pour délibérer demande à Monsieur le  
Préfet la résiliation du bail de la maison d'école  
pour pouvoir affermer la maison de Delbos,  
quoique rapprochée d'une auberge, la place  
qui se trouve en face mettant les élèves à l'abri  
des vues de ladite auberge. Ledit conseil trouve  
aussi pour raison qu'il y a deux ans environ  
une auberge existait aussi dans la même maison  
d'école.

Ledit conseil prie Monsieur le Préfet de vouloir  
bien prendre sa demande en considération attendu  
que Monsieur l'Inspecteur primaire, à son dernier